

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre,

Etaient excusés :

JACQUEMET Jean-Pierre qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre,
WILLIE Annick, qui a donné pouvoir à THIRION Aline

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET : PRISE EN CHARGE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE (27/22)

Suite à la publication des actes publics depuis le 1^{er} juillet 2022, sur le site internet de la commune www.levoncourt55.fr, Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer quant au financement du site internet de la commune, financé actuellement par ses soins, pour un montant annuel de 273,60 €.

Le site est hébergé par NUMERIPOLE, organisme situé à BRAS-SUR-MEUSE. Les frais annuels comprennent les frais d'hébergement, de maintenance et de sauvegarde du site.

Par 4 pour, 3 contre, le Conseil Municipal décide la prise en charge financière du site internet de la commune.

Date de la convocation : 04 10 2022
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 05
Nombre de votants : 07 dont 2 pouvoirs

Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 15 novembre 2022 et de la
Publication le 15 novembre 2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

